

Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE

Nbre de Conseillers : 11
Nbre de présents : 10
Nbre de votants : 10

Date de convocation : 15/01/2015
Date d'affichage : 26/01/2015

PROCÈS-VERBAL du	20 janvier 2015
-------------------------	------------------------

Le vingt janvier Deux Mille Quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur BINET Frédéric, Maire.

Etaient présents : MME ALLIOTE, M. BINET, M. BOILEAU, MME CADET M. CARON, MME DELAVENNE, M. GAUDRILLER, M. PERRIN, M. SALOME, M. WALLET
Etaient excusés : Mme CHAVERON (pouvoir à M. Wallet)

Jacky Wallet est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à ce qu'une fois l'ordre du jour traité, la séance se termine à huis clos.

Objet : Décision modificative au budget 2014

Afin de pouvoir régulariser les modifications faites par la perception, il convient de faire des modifications au budget.

Chapitre 65 article 6533 : +140€

Chapitre 67 article 678 : -140€

Objet : Projet de cantine et garderie à Domart

Lors d'une réunion avec le SISCO, Monsieur Binet a exposé le projet établi lors du PLU de la construction d'une cantine, d'une garderie et d'un espace pour les activités périscolaires comme les TAP.

Monsieur le Maire explique que le terrain derrière la salle des fêtes ainsi que celui où est implanté le bâtiment Kunnert, seraient mis à disposition du SISCO pendant une durée de 50 ans, la commune restant propriétaire des terrains.

Le projet architectural sera établi par le SISCO. Les membres du conseil demandent à avoir tout de même un droit de véto sur les qualités architecturale et esthétique du projet.

Monsieur Binet rappelle que c'est le Maire de Domart qui signera le permis de construire.

Une convention sera établie avec le SISCO pour la mise à disposition des terrains.

Le coût du projet est évalué entre 600 000€ et 700 000€.

Une visite sur le terrain est prévue le samedi 31 janvier 2015 à 10h avec le SISCO

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de porter le projet au nom du SISCO, à ce titre, le terrain est mis à disposition du Comité Syndical pour une durée de 50 ans et le projet architectural est à établir par le SISCO.

Objet : Point sur les ALSH à la salle des fêtes lors des vacances de février

L'accueil des ALSH se fera à la salle des fêtes de Domart pendant les vacances de février, du 23 au 27 février 2015 de 7h à 19h30.

Cet accueil se fera à titre gracieux.

Une convention sera établie avec le SISCO pour fixer les modalités de cette mise à disposition.

L'intérêt est de grossir les effectifs des ALSH afin d'obtenir une subvention de la part de la CAF plus importante pour le projet de cantine et de garderie.

Les aînés qui utilisent la salle des fêtes tous les jeudis, sont prévenus, ils se réuniront à la salle associative l'après-midi du jeudi.

Objet : Droit de préemption

La propriété appartenant à Monsieur et Madame Garcia, 6 chemin du tour de ville, cadastrée AC3, est sur le point d'être vendue. A l'unanimité le Conseil Municipal, ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

Objet : Devis pour la porte de la mairie

Plusieurs devis ont été demandés pour le remplacement de la porte de la mairie, celui de la société « K par K » a retenu l'attention de la commission bâtiment.

Il s'élève à 3828€ HT, 4593.60€TTC, si le devis est accepté avant le 26 janvier 2015 une remise de 15% peut être obtenue, le devis serait donc de 3134.40€ HT soit 3900€ TTC.

Le remplacement de cette porte va permettre notamment de faire des économies d'énergie, dans ce cadre une subvention IDEAL pourra être demandée au conseil général.

Objet : Adhésion au CNAS pour le personnel communal

Une rapide présentation est faite quant à l'adhésion des employés municipaux à cet organisme.

Le conseil souhaite plus d'information, le sujet donc revu lors du prochain conseil et des éléments supplémentaires devront être apportés pour pouvoir se prononcer sur le choix à faire.

Objet : Point sur la Charte associative

Sept associations ont signé la charte, les conventions vont être établies. Monsieur Wallet est toujours dans l'attente des procès-verbaux des assemblées générales et autres attestations demandées à travers la charte associative. Sont concernés par l'attente de ces documents : la société des Ulysses et l'association de tennis de table.

Le détail des aides et de la mise à disposition des bâtiments seront décrites dans les conventions.

La maison des associations est à ce jour équipée d'un photocopieur, d'un ordinateur et d'un accès internet. Un quota de copies, par associations, sera établi dans les conventions.

Des travaux de peinture ont déjà été effectués. Mais il reste encore à faire.

Une nouvelle serrure a été commandée.

Il faudra établir un calendrier de réservation pour l'occupation de la maison associative.

Objet : Convention avec les forains

Monsieur le Maire souhaite rencontrer les forains avant la signature des conventions.

Un point sera fait avec eux sur notamment la distribution et l'utilisation des tickets offerts par la mairie, ainsi que sur les horaires d'ouverture des stands.

Objet : Bilan des vœux du maire

Les vœux du maire se sont déroulés le samedi 10 janvier 2015 à 16h.

Une soixantaine de personnes étaient présentes, ainsi que la totalité des membres du conseil.

Le discours de Monsieur le Maire sera retranscrit sur le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site de la commune.

Le vin d'honneur constitué de produits locaux, (galettes des rois du boulanger de Berteaucourt accompagnées de cidre et autres boissons pétillantes de la Cidrerie de Démuin A Z'éronde) ont bien plu.

Questions diverses

Objet : Concert de Jazz à l'église

Monsieur le Maire informe qu'une association de jazz existe à Berteaucourt les Thennes, il propose d'organiser un concert à l'église.

Il serait intéressant de proposer une manifestation de ce genre chaque trimestre à la population.

Objet : Container de tri

La CCALM propose d'équiper la mairie/école et la salle des fêtes de container pour le tri.

Monsieur le Maire demande à ce qu'un container soit aussi installé à la maison associative.

Objet : Déplacement du chapiteau et inscription

Monsieur Pillon, présent dans le public, demande la parole. Il souhaite savoir pourquoi le chapiteau a été déplacé au bâtiment Kunnert, la bâche risque d'être endommagée par l'humidité.

Monsieur le Maire va étudier le problème. A ce jour il y a un cruel manque de place pour les rangements.

M.Pillon signale également qu'un habitant de la commune aurait été inscrit dans les commissions contre son bon vouloir...Jacky Wallet lui met devant les yeux la fiche d'inscription de ladite personne !

Séance à huis clos

-Monsieur le Maire informe les conseillers présents, que l'audience pour le référé expulsion du locataire est prévue le 11 mai 2015.

-Monsieur le Maire propose que l'emploi du temps du second agent municipal chargé de l'entretien des bâtiments communaux soit modifié comme suit : 1h de ménage à l'agence postale, 2h à la salle des fêtes et 1 h à la maison associative.

Un entretien sera fait avec l'agent concerné pour fixer les modalités.

Fin de la séance 22h00.

SIGNATURES :

S.ALLIOTE	F.BINET	F.BOILEAU	V. CADET	Y.CARON	C.CHAVERON
-----------	---------	-----------	----------	---------	------------

					X
F.DELAVENNE	P.GAUDRILLER	M.SALOME	S.PERRIN	J.WALLET	